

AI Index: PRE 01/475/2009  
13 October 2009

## **Guatemala. Les homicides ne doivent pas rester impunis**

Amnesty International demande aux autorités guatémaltèques de mener des enquêtes rigoureuses sur la mort de deux autochtones tués par balles au cours de ces deux dernières semaines, lors de deux épisodes distincts.

D'après des organisations de défense des droits, un ouvrier agricole a été tué et deux autres blessés le 12 octobre, lorsqu'un homme armé non identifié a ouvert le feu sur un large groupe de travailleurs agricoles qui protestaient à Guatemala, la capitale, contre la politique agraire du gouvernement.

Cette affaire fait suite au meurtre d'un autochtone perpétré, selon des témoins, par des gardes de sécurité de la Compañía guatemalteca de níquel (CGN), une filiale de l'entreprise canadienne HudBay Minerals Inc. le 27 septembre, après que des personnes résidant dans cette zone se furent rassemblées pour s'opposer à une expulsion forcée potentielle.

Des témoins et des défenseurs des droits humains ont indiqué que les gardes ont à cette occasion violemment dispersé ces membres de la population d'El Estor, dans le département d'Izabal (nord-est du Guatemala), le 27 septembre.

D'après les déclarations faites par les témoins, des gardes de sécurité de la CGN ont fait pleuvoir les coups de machette sur Adolfo Ich Chamán, un instituteur local, avant de l'abattre.

Sept autres membres de la population ont été blessés par des balles tirées au milieu de cette échauffourée.

HudBay Minerals Inc. a nié avoir brandi la menace d'expulsions forcées ou avoir eu recours à cette pratique dans cette zone, et a affirmé que les manifestants ont pris d'assaut des véhicules gouvernementaux, mis à sac un poste de police, volé des armes, attaqué un hôpital parrainé par la CGN, et que plusieurs membres du personnel de sécurité ont été blessés par la foule.

HudBay Minerals Inc. a également déclaré à Amnesty International qu'elle ne pense pas que les membres du personnel de la CGN sont en cause dans la mort d'Adolfo Ich Chamán.

« *Ces violences doivent donner lieu à une enquête et les responsables doivent être sanctionnés* » a indiqué Javier Zúñiga, conseiller spécial au sein d'Amnesty International.

L'organisation de défense des droits humains a écrit aux autorités afin de les engager à ouvrir des enquêtes et à déterminer l'identité de tous les auteurs présumés de violences dans le contexte des affrontements à El Estor.

« *Les allégations qui ont été faites sont très graves, et Amnesty International préconise l'ouverture dans les*

*meilleurs délais d'une enquête approfondie et impartiale sur la mort d'Adolfo Ich Chamán et sur les autres faits de violence, d'en rendre les conclusions publiques et de déférer les responsables présumés à la justice »* a ajouté Javier Zúñiga.

Près de 120 personnes (20 familles) issues de l'ethnie maya q'eqchi vivent au sein de la communauté de Las Nubes.

Ces personnes sont, depuis plusieurs années, impliquées dans un litige foncier les opposant à la CGN en ce qui concerne le titre de propriété des terres qu'elles occupent.

Amnesty International a à plusieurs reprises demandé aux autorités guatémaltèques de réformer leur système judiciaire, la législation nationale et leurs politiques afin d'éradiquer des pratiques injustes très répandues semblant favoriser les grands propriétaires terriens, souvent très riches, au détriment des ouvriers agricoles pauvres, dans une très large proportion autochtones.

Les ouvriers agricoles autochtones sont confrontés à l'inefficacité des recours qui leur sont proposés pour la résolution des conflits du travail, à une justice lente et hors de portée, et à des systèmes de résolution des litiges fonciers inopérants.

La difficulté d'obtenir des réparations en justice est exacerbée par le fait que le ministère public et les autorités judiciaires ne font pas preuve de la diligence requise afin d'enquêter de manière approfondie sur les plaintes concernant certains agissements aux effets équivalents à une expulsion forcée, au lieu de quoi les pouvoirs publics autorisent des expulsions faisant souvent suite à un examen superficiel des faits et du contexte.

L'État n'a rien fait pour venir à bout des grandes disparités observées entre propriétaires terriens et populations marginalisées composées d'ouvriers agricoles en ce qui concerne l'accès aux services d'un avocat.